

Tribune libre

De l'engagement électif républicain de nos parlementaires : concilier la démocratie du nombre au vote des lois de qualité

Jacob-Urbain MADOUNGOU *

Libreville/Gabon

CES dernières années, les deux assemblées de notre pays ont accompli des efforts remarquables pour se rendre plus disponibles aux citoyens et pour apparaître véritablement comme des maisons de verre. Ces efforts doivent être poursuivis et amplifiés, notamment en ce qui concerne le renforcement en dotations budgétaires afin de permettre à ces deux Institutions de gagner en lisibilité et en ouverture sur l'extérieur, car il y va de notre démocratie parlementaire.

Pour ce qui est du Gabon, dont «la Démocratie est un projet logiquement inachevé(...)», pour reprendre les propos de l'Ambassadeur Haut représentant du Gabon en France, Flavien Enongoue, voir son livre propos publié dans le journal l'Union du mardi 6 février 2018, de manière pratique, en matière de pouvoir législatif, le bicaméralisme est fortement ancré dans la culture politique gabonaise, elle a sa raison d'être. Les parlementaires des deux Chambres sont des soldats politiques qui sont au contact permanents des populations pour défendre la politique du Gouvernement, ou des partis sous la bannière dont ils ont été élus.

C'est précisément lors des crises sociales, politiques et économiques profondes que l'existence d'un Parlement fort, symbole de la démocratie dans le monde entier, est cruciale, notre pays le Gabon ne peut s'y soustraire. L'histoire politique et les valeurs démocratiques qu'incarnent l'institution parlementaire, à savoir le Sénat et l'Assemblée nationale résonnent encore puissamment chez nos congénères et partout dans le monde.

Certes, les parlements font face à des attentes toujours plus grandes de nos concitoyens, et leur action est soumise à un examen plus méticuleux que jamais, en raison notamment des graves manquements constatés ici et là, et aussi de leurs difficultés à exercer l'une de leurs fonctions clés, qui consiste à tenir les gouvernements comptables de leur action. Ici comme ailleurs, nos élus sont confrontés à une crise multiforme à un moment où les attentes du public vis-à-vis de la démocratie se font de plus en plus fortes.

De mon point de vue, les parlements sont un lien irremplaçable et puissant entre nos concitoyens et gouvernants, et les fonctions et prestations qui leurs incombent ne peuvent être assurées par aucune autre entité. N'est-ce pas la raison pour laquelle, cent quatre-vingt-dix (190) Etats membre de l'Organisation des Nations unies (Onu) sur cent quatre-vingt-treize (193), sont dotés d'une assemblée parlementaire, sous une forme ou une autre ?

Au Gabon, nos parlementaires, pour la plupart, remplissent dignement leur devoir d'élu. Ils ont compris que l'engagement républicain, c'est d'abord l'engagement électif qui doit être au cœur de l'appartenance à la nation. Les fonctions d'élu, j'en suis persuadé, et certainement vous aussi, sont un véritable volontariat civil. Elles exigent de la patience ainsi que du courage pour affronter les mécontentements. Elles demandent également de la ténacité pour supporter les contraintes d'un environnement normatif toujours plus complexe.

Premiers témoins des dérèglements d'une société en proie à la montée des individualismes et des communautarismes, les élus, notamment les sénateurs et les députés, sont en première ligne parce qu'ils incarnent le lien social. Ils forment un «un filet de sécurité démocratique» lorsque le pays va mal. Beaucoup de nos concitoyens en ont été témoins, qu'il s'agisse des services à la personne, d'équipements, de crèches, d'écoles, de fournitures scolaires, de routes, d'eau, d'énergie, de médicaments, de sports, de culture, ou des plus petits travaux urbains, il n'est de parcelle de notre territoire qui n'ait en partie été façonnée par l'action de nos élus locaux.

Les élus locaux gabonais essaient courageusement, avec les modestes ressources dont ils disposent, de répondre autant que faire se peut, à l'appel de leurs concitoyens. En effet, être élu, c'est consacrer une partie de son temps et de sa volonté au service des autres. C'est un engagement total, une responsabilité lourde que nos élus paient souvent au prix fort, non seulement

dans leur vie politique, mais aussi personnelle. A titre illustratif, nous nous appuyons sur une publication du Journal l'Union n°12677 du lundi 19 mars 2018 en page 5 nous rend compte de ce que, je cite, «dans le département de Tsamba-Magotsi, district d'Ikobey, le député du 2ème siège, et le sénateur du département, ont dernièrement sillonné conjointement l'ensemble des villages composant le district, à la rencontre des populations, afin de faire le compte-rendu des travaux dans les deux chambres du Parlement. Comme à l'accoutumée, les deux parlementaires avaient dans leurs gibernes des produits de première nécessité et des médicaments pour les populations.

La République reconnaît à sa juste valeur, la contribution et le mérite de celles et ceux qui la servent, au quotidien et dont la proximité est indiscutable. Cette reconnaissance passe en premier lieu par la réaffirmation solennelle de leur légitimité. Cette légitimité est parfois mise à mal par des associations ou par des bureaucrates dont l'action dérive parfois au-delà du cadre républicain.

Pour ma part, la confrontation des points de vue et le débat public, contribuent en effet, à une prise de conscience éclairée et apaisée pour le vivre ensemble attendu par nos concitoyens. Notre conception de la valorisation du statut et de l'engagement républicain de nos élus doit en tenir compte, et ne pas aboutir à un nivellement des légitimités, comme cela semble être le cas pour la prochaine Législature sénatoriale de 2021, où la Haute chambre sera réduite quasiment de moitié.

De notre modeste lecture de l'actualité politique au plan national et international, en dépit des injonctions de nos partenaires, le Gabon reste un Etat souverain et démocratique. A ce titre, il me paraît essentiel de réaffirmer la hiérarchie des légitimités dans notre cadre républicain de prise de décision. Pour nous, l'onction du suffrage universel et la légitimité de la représentation élective l'emporte sur celle des bureaucrates ou des associations liés à des groupes d'intérêts.

Notre pays le Gabon, n'est pas la première démocratie parlementaire, en posant ce principe, je ne souhaite pas créer «d'opposition» entre les différentes formes d'engagement. En effet, on mesure bien, au niveau local, l'apport à la vie de la Cité des parlementaires, à savoir nos sénateurs et nos députés. Agir ensemble, s'ouvrir aux autres, exprimer ses idées, accueillir le point de vue chacun, respecter les différences, forger son esprit critique, participer à l'intérêt collectif, c'est enrichir et faire grandir la société dans laquelle nous vivons, tel est le quotidien de nos élus.

Il en va de même pour les personnes qui s'engagent dans les syndicats non inféodés à des partis politiques. Elles participent également à l'intérêt collectif et à la vitalité de la démocratie sociale, qui trouve pleinement sa place dans notre pays, dans le strict respect de la démocratie politique, en permettant de déminer des conflits et de trouver les compromis qui fonctionnent à tous les niveaux.

Au sortir de la crise politique que notre pays a connue, j'estime utile et nécessaire de renforcer plus que par le passé, la dimension de rassemblement et d'amélioration de l'existant pour promouvoir la cohésion nationale et l'esprit d'unité nationale, chère aux pères fondateurs de notre pays. Le renforcement de l'engagement républicain et celui du sentiment d'appartenance à la nation sont indéfectiblement liés, nos parlementaires en sont pleinement conscients et convaincus. Vouloir dissocier ces deux objectifs revient à les rendre illisibles et faire que notre pays connaisse encore, hélas, des réelles fractures politiques, territoriales, etc.

L'unicité de la nation ne doit pas signifier déclin du Parlement, décadence ou affaiblissement d'un Parlement, abaissement d'une Chambre au profit d'une autre, les qualificatifs ne manquent pas pour traduire l'horizon de qui se pointe en 2021. Le Sénat est souvent présenté à tort comme une assemblée n'ayant pas de légitimité directe ; on le critique à tort, très certainement à cause de son mode d'élection. Je trouve ces critiques très excessives s'agissant d'une assemblée qui a souvent très utilement œuvré pour améliorer les textes législatifs en débat.

Il faut bien reconnaître, qu'il doit être relative-

ment difficile, pour le Sénat, tout à la fois, de représenter les collectivités territoriales de la République et d'assumer le rôle de Chambre des Sages. Quoi qu'il en soit, le Sénat n'est pas le parent pauvre de nos Institutions. En effet, cette assemblée représentative de la diversité d'opinions, comme tel est le cas de l'Assemblée nationale, joue pleinement son double rôle, législatif et de contrôle. Notre souhait, en dépit de la crise financière à laquelle fait face notre pays, est de voir nos Parlements utiliser plus efficacement leur pouvoir législatif et leur prérogative de contrôle de l'action du gouvernement. Nos parlementaires doivent être associés beaucoup plus étroitement aux attentes d'un public désireux d'un plus grand engagement démocratique auprès de l'institution qu'il élit, et pas seulement pendant les périodes électorales. La relation entre électeurs et parlementaires élus n'est pas une relation à sens unique et, si cette vérité venait à être ignorée ou négligée, le coût politique et humain pourrait en être considérable.

Nombre de nos sénateurs et députés nous disent qu'ils consacrent de plus en plus de temps à leur travail de terrain, dans leur circonscription parce que les électeurs considèrent que la vocation première d'un parlementaire est de répondre aux attentes individuelles ou locales. Dans certains villages et départements de notre pays, cela peut aller jusqu'à prendre en charge le coût des funérailles d'un électeur, les frais de scolarité d'enfants dont les parents sont économiquement démunis. C'est dire à quel point, nos élus sont véritablement républicains donc aux contacts réels avec les populations. La plupart, ont déjà pris des mesures pour mieux informer leurs populations et électeurs respectifs sur ce qu'ils font au Parlement et sur les résultats qu'ils obtiennent de l'Exécutif en faveur de leurs circonscriptions respectives.

A ce titre, les parlementaires gabonais n'ont pas à rougir, ils ne sont pas les derniers de la classe, ni en Afrique, ni dans le monde, aussi bien en

terme de proximité avec leurs populations, qu'en ce qui concerne la prise en compte de leur statut par le pouvoir exécutif d'élu républicain au service de la nation. A ce titre, j'ai l'intime conviction que, si une amélioration de notre bicaméralisme est nécessaire, elle s'accompagnera aussi très certainement par l'évolution de nos textes, de nos mentalités et avoir de la part de nos élus, une posture sacrificielle au profit du Gabon.

Les sénateurs de la quatrième législature semblent s'être approprié cette valeur cardinale du sacrifice de soi pour sauver la stabilité de la nation, ils ont pris acte dans la dignité de la dernière mesure de l'Exécutif. Le président de cette institution, dans son allocution marquant l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2018, dite "Session des lois", a invité ses collègues sénateurs à accepter les nouvelles réformes. Lors de son propos de circonstance, les sénateurs ont été invités à «concilier la démocratie du nombre et la démocratie des nouvelles circonscriptions qui entreront en vigueur lors des prochaines élections locales (...) Ce qui est désormais demandé n'est pas une attitude sacrificielle, c'est un état d'esprit, qui doit s'inscrire dans le respect de notre Constitution.» Le Journal l'Union n°12663 du vendredi 02 mars 2018 en page 2, n'a pas manqué de saluer et d'illustrer le discours du président de cette institution en ces termes : «Le président du Sénat : un discours empreint de hauteur et de responsabilité.»

Cette posture jugée de responsable traduit l'esprit de dignité affiché par nos élus selon le premier quotidien gabonais, confirmant ainsi le statut de Chambre où siègent les "Sages" que l'on attribue Sénat. A ce titre, la République protectrice et bienfaitrice de ses enfants, reconnaîtra à sa juste valeur votre stature républicaine positive.

*Universitaire, Diplômé de Sciences Po. Lille, Docteur en Sciences politique, Université de Paris-Est Marne-la-vallée.

www.ecig-gabon.com



ecig.gabon@gmail.com

OFFRE SPECIALE
DU 15 Février 2018
AU 30 Avril 2018

-25%

de Remise pour
autres quantités




3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT



PNEUS DU GROUPE
Continental

Nos points de vente

Z.I. OLOUMI (face FOPI entrée BERNABE) ouvert du lundi au samedi
Tél : +241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45

OKALA à côté de BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs Tél : +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00